

Retour sur le conseil de gestion du 29 novembre 2019 : Projet de dragage du port de La Teste-de-Buch Programme d'actions 2020 du Parc naturel marin

Le conseil de gestion du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon s'est réuni ce vendredi 29 novembre à Gujan-Mestras. A cette occasion, les membres du conseil de gestion se sont prononcés sur le projet de dragage du port de La Teste-de-Buch. Les points d'information présentés en seconde partie de la réunion ont permis d'aborder les projets en cours et de discuter du programme d'action 2020 du Parc naturel marin.



Vue par drone du port de La Teste-de-Buch.

Projet de dragage du port de La Teste-de-Buch et du chenal de la Canelette

En octobre 2019, la Direction départementale des territoires et de la mer de la Gironde (DDTM 33) a saisi le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon pour avis conforme sur le projet de dragage du port de La-Teste-de-Buch et du chenal de la Canelette, projet porté par le Syndicat mixte des ports du Bassin d'Arcachon (SMPBA). Cette saisine s'inscrit dans l'instruction du dossier au titre de l'article R.181-27 du code de l'environnement relatif aux demandes d'autorisation environnementales portant « sur un projet d'activité susceptible d'altérer de façon notable le milieu marin ».

Contexte du projet

Le dragage du port de La Teste-de-Buch représente un projet ambitieux aux enjeux socio-économiques et environnementaux importants, le projet est fortement attendu, le port n'ayant pas été dragué depuis 1989. Le projet est soumis à demande d'autorisation dite loi sur l'eau, a fait l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement et d'une évaluation des incidences pour les sites Natura 2000 du Bassin d'Arcachon.

Le port de La Teste-de-Buch est un port d'échouage et, comme la plupart des ports du Bassin d'Arcachon, il est soumis à un phénomène naturel d'envasement. L'acceptation des contraintes liées au caractère

d'échouage des ports d'estran est une des spécificités du Bassin d'Arcachon. Néanmoins les fenêtres d'accessibilité dépendent de la bathymétrie des ports et l'enjeu est donc de conserver les usages de chaque port en maintenant un niveau fonctionnel suffisant, celui-ci est déterminé par la période durant laquelle les bateaux peuvent entrer et sortir à marée haute. Cet enjeu répond aux finalités à atteindre du plan de gestion du Parc naturel marin.

Le port de la Teste-de-Buch est utilisé à la fois par les ostréiculteurs et les pêcheurs, les acteurs associatifs, les industries nautiques et la plaisance. L'envasement naturel qu'il subit et ses conséquences est un enjeu répondant aux finalités relatives aux 'richesses naturelles préservées' et à un 'espace dynamique en partage' du plan de gestion du Parc naturel marin.

Travaux envisagés et phasage

Afin de restaurer une bathymétrie favorable et d'améliorer les conditions d'utilisation de l'espace portuaire, le SMPBA envisage une opération de dragage étalée sur plusieurs années. Le projet concerne l'intérieur du port et ses différentes darses, le chenal d'accès de la Canelette sur une longueur de 900 mètres et le bassin de l'ancienne entreprise des chantiers des prés salés.

Les travaux seront réalisés en plusieurs séquences non consécutives. Chaque période de travaux durera environ 2 mois, adaptable en fonction des marées et des conditions météorologiques.

Le dragage du chenal de la Canelette sera réalisé en une seule fois fin 2019, suivi par le dragage de l'intérieur du port réalisé en trois temps et selon un découpage en 7 zones. Les travaux du dernier phasage avec le dragage de la darse Ouest interviendront une fois les travaux de confortement des quais finalisés.

Le projet prévoit des mesures spécifiques pour limiter la gêne occasionnée par les dragages, avec la mise en place de plans de navigation et d'organisation de l'occupation portuaire.

Recommandations du Parc naturel marin

Le Parc naturel marin a produit une analyse technique favorable assortie cependant de prescriptions et recommandations en lien avec les enjeux environnementaux et les impacts potentiels sur le milieu marin. L'effort demandé porte notamment sur la réalisation d'analyses chimiques des sédiments en amont de chaque période de travaux envisagés, le maintien de la bonne connexion des prés salés Ouest avec la mer, la protection des habitats et espèces présents, enfin sur l'association des représentants des activités de la plaisance et des industries nautiques à l'élaboration des mesures pour limiter les perturbations d'usage du port. Le Parc naturel marin souhaite également d'un protocole de suivi de l'évaluation des incidences des travaux sur l'avifaune soit mis en place.

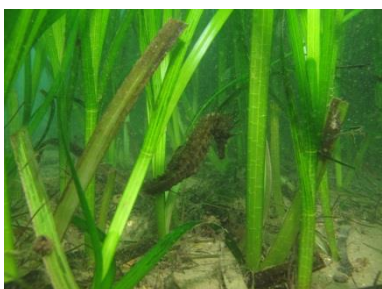
Cet avis est le 1^{er} avis conforme émis par le Parc naturel marin.

Après échanges et discussions, le conseil de gestion a émis un avis conforme favorable accompagné de prescriptions et recommandations portant notamment sur la protection des habitats et espèces, sur l'évaluation et du suivi des impacts.

Le programme d'actions 2020

Le programme d'actions 2020 poursuit les projets pluriannuels engagés depuis 2017 et met un effort particulier sur le suivi et l'amélioration des connaissances des milieux, et sur l'appui au développement durable et aux activités de gestion. Les axes stratégiques s'articulent autour des actions en faveur de la biodiversité, l'amélioration des connaissances, le soutien à un développement durable et la sensibilisation.

Herbiers de zostères et restauration



L'étude de la production des herbiers de Zostère marine et la réalisation de cartographies d'herbiers de Zostère naine viendront enrichir la collecte de données. 2020 sera également une année test pour étudier et expérimenter la faisabilité d'une restauration par semis. Parallèlement, l'accompagnement des ostréiculteurs et des pêcheurs professionnels permettra d'envisager leur contribution à la préservation et à la restauration des herbiers.

Suivi et observations des richesses naturelles

Les axes stratégiques du programme d'actions relatif à l'amélioration des connaissances portent en particulier sur le suivi de la faune marine et des fonctionnalités écologiques des réservoirs à poissons et des prés salés. Différentes actions vont être renouvelées ou engagées pour 2020, dont :

- le soutien du Parc naturel marin aux sciences participatives en plongée pour suivre les tendances évolutives de la faune sous-marine,
- des études de suivi sur les pontes de seiches et sur la présence du crabe pinceaux dans le Bassin,
- le suivi de la reproduction des limicoles côtiers, des oiseaux migrateurs et nicheurs pour mieux connaître la population, ainsi que des oiseaux hauturiers pour identifier quelles espèces sont présentes au large.



Soutien au développement durable

Appui aux projets de valorisation des filières professionnelles traditionnelles du Bassin d'Arcachon et à des pratiques durables.

Sensibilisation et éducation à l'environnement



Le soutien pour la mise en place d'Aires marines éducatives (AME) avec les écoles et communes du Bassin sera conforté en 2020, ainsi que les actions amorcées en partenariat avec le Parc naturel régional des Landes de Gascogne (PNRLG) en faveur de la sensibilisation des collégiens et lycéens au milieu marin. En parallèle des actions à destination des publics scolaires, les projets de sensibilisation grand public seront développés autour de la réduction des déchets sur le littoral du Parc naturel marin et de la découverte des patrimoines naturels et culturels lors d'événementiels locaux.

Après échanges et discussions, le conseil de gestion a validé le programme d'actions 2020 du Parc naturel marin.

Crédits photos : Vue par drone du port de La Teste-de-Buch. SIBA, juin 2019. Hippocampe moucheté dans herbier de zostères marines. Benoit Gouillieux / Station marine Arcachon. Gravelot à collier interrompu sur plages océanes. Noé Medge / Agence française pour la biodiversité. Animation au port de Larros avec des collégiens de Gujan-Mestras. PNRLG / PNMB.

Retrouvez plus d'informations, notamment sur le site web :
www.parc-marin-bassin-arcachon.fr

Vous pouvez consulter le plan de gestion du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon sur le lien suivant :
www.parc-marin-bassin-arcachon.fr/Actualites/Approbaton-du-plan-de-gestion-du-Parc-naturel-marin-du-Bassin-d-Arcachon

Contact presse

Nathalie THIERS : nathalie.thiers@afbiodiversite.fr - 06 61 30 49 70
www.parc-marin-bassin-arcachon.fr